



AVIS PUBLIC D'APPEL A LA CONCURRENCE

Nom et adresse de l'organisme émetteur :

Direction Interdépartementale des Routes Atlantique
Mission Maîtrises d'Ouvrage –
19 allée des Pins 33073 Bordeaux Cedex

Objet :

RN 10 - Occupation du domaine public de l'État pour la vente mobile de boissons et denrées alimentaires à consommer sur place ou à emporter.

Caractéristiques :

La DIR Atlantique souhaite organiser une mise en concurrence de pétitionnaires pour la vente mobile de boissons et denrées alimentaires de type snack. Pour ce faire, elle met à disposition de commerçants ambulants un emplacement d'environ 100 m² sur les aires de repos suivantes de la RN10 :

N°	Aire	Dpt	PR	Commune	Sens
1	Vieilles étables	86	79+800	Vivonne	Sud-Nord
2	Pont à Brac	16	76+400	Vignolles	Sud-Nord
3	Touverac	16	98	Touverac	Sud-Nord

Le candidat devra s'engager à une présence obligatoire sur l'emplacement prévu, du 30 mai au 5 septembre 2016 de 10h00 à 21h00. Il aura la possibilité d'étendre son activité sur les périodes comprises entre le 15 avril et le 24 juin et entre le 5 septembre et le 3 octobre 2016 suivant des horaires qu'il peut proposer en s'engageant à les respecter.

Pendant toute la durée de sa présence sur l'aire, le candidat devra assurer le nettoyage des sanitaires situés à proximité de son activité.

Chaque candidat pourra déposer une offre pour une ou plusieurs aires, de manière distincte.

Durée :

1 an renouvelable 4 fois par décision expresse soit au maximum 5 (cinq) ans.

Lors de chaque renouvellement, les périodes d'ouvertures obligatoires et facultatives seront fixées en concertation entre les parties.

Nature de l'occupation :

Un arrêté de stationnement, précaire et révocable, (article L 2122-2 du Code de la propriété des personnes publiques) sera délivré au candidat retenu à l'issue de la consultation précisant les modalités et la durée d'occupation du domaine public, fixant la redevance domaniale ainsi que les droits et obligations du bénéficiaire.

Pièces à fournir à l'appui de l'offre

- une note détaillant les services proposés : boissons, alimentation, chaud, froid, sucré, salé, glaces.... ;
- un schéma de l'installation proposée : véhicule et mobiliers pour la restauration ;
- les photos du véhicule qui sera utilisé (une de chaque côté) ;
- la présentation des équipements et consommables utilisés (eau, gaz, électricité...)
- les jours et horaires d'ouverture proposés pendant les périodes facultatives
- les références et expérience dans le domaine de la vente ambulante ;
- une note définissant les mesures prises pour assurer le respect de la chaîne du froid ;
- une note précisant les dispositions mises en œuvre pour le respect de l'hygiène et pour l'élimination des déchets solides et liquides
- le nom de la personne présente et son certificat « Hygiène et méthode HACCP »
- une copie de la carte de commerçant ambulant délivrée par la chambre de commerce (en cours de validité)
- une copie de l'assurance du véhicule stationné ;
- une copie du contrat d'enlèvement des huiles usées ou engagement à fournir avant l'installation
- le projet d'arrêté cadre ci-joint, à signer.

Critères d'attribution :

Critères	Pondération
Qualité et diversité des produits proposés (boissons, alimentation, etc...)	20 %
Qualité et confort des installations (véhicule et mobilier)	15 %
Qualité de présentation des équipements et raccordements utilisés (eau, gaz, électricité...)	10 %
Nombre de jours et horaires d'ouverture proposés pendant les périodes facultatives	10 %
Références et expérience dans le domaine de la vente ambulante	20 %
Respect des règles d'hygiène et de sécurité (chaîne du froid,)	20 %
Élimination des déchets solides et liquides	5 %

Redevance :

Une redevance annuelle, dont le montant est fixé par France Domaine, sera exigée en contrepartie de l'occupation du domaine public de l'État

Modalité de retrait du dossier de consultation :

Le dossier de consultation pourra être obtenu :

- par téléchargement sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique Dira-ANG-16-22, après avoir installé les pré-requis techniques et pris connaissance du manuel d'utilisation ;
- par demande écrite ou par retrait sur place à l'adresse suivante : DIR Atlantique – District d'Angoulême – 51 rue de Bellevue – CS 40034 – 16710 Saint-Yrieix-sur-Charente ;

Adresse de remise des offres :

DIR Atlantique – MIMO – Unité Assistance Opération – 19 allée des Pins 33073 BORDEAUX Cedex

Date limite de dépôt des offres :

vendredi 13 mai 2016 à 12h